



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

1^{ère} demande renouvellement demande occasionnelle

1- Renseignements concernant l'établissement

Activité principale :

Nom de l'établissement :

Raison sociale :

N° de SIRET : _ _ _ _ _ code APE/NAF :

Adresse complète :

.....

☎ 📄 💻

Nom du pétitionnaire :

2- Nature de l'occupation

Terrasse ouverte → surface de l'occupation en m² :

Périodicité : année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Surface minimum facturée : 5 m² soit 41.12 €.

Au delà des 5 m² : 8.21 € par m² supplémentaire.

Ambulants → surface de l'occupation : 4 mètres linéaires (possibilité d'accueil maximum)

Un seul ambulant est autorisé pour une même journée sur la commune.

Lieu d'occupation : à l'avant du parking angle rue de Texüe et rue de Macéria.

Périodicité : 1 journée soit 4.12€ précisez la date désirée:

du 1^{er} janvier au 31 décembre (1 installation maxi/par semaine) soit 59.61 €

| | | | | | |
|----------------|----------|----|-------------|---|-------------|
| Horaires | Lundi | de |h..... | à |h..... |
| D'exploitation | Mardi | de |h..... | à |h..... |
| Souhaités de | Mercredi | de |h..... | à |h..... |
| L'occupation | Jeudi | de |h..... | à |h..... |
| Du domaine | Vendredi | de |h..... | à |h..... |
| public | Samedi | de |h..... | à |h..... |
| | Dimanche | de |h..... | à |h..... |

Etal → surface de l'occupation : 4 mètres linéaires (possibilité d'accueil maximum).

Lieu d'occupation : emplacement entre les 2 bars, sis aux 7 et 9, place de l'Eglise.

Installation exclusivement le dimanche.

Périodicité : 1 journée soit 4.12€ précisez la date désirée:

du 1^{er} janvier au 31 décembre (1 installation maxi/par semaine) soit 59.61 €

Ambulants spécialisés dans la vente au déballage, avec gros porteur

→ surface de l'occupation en mètre linéaire :

Tarifs : - moins de 10 mètres linéaires : 15.41 €

- entre 10 et 20 mètres linéaires : 24.03 €

Adresse du lieu d'occupation : parking à l'arrière de la Mairie.

Installation à la journée précisez la date désirée:

Autorisation incluant la possibilité d'apposer 8 affiches maximum informant de la vente, 2 à 3 jours avant, sur le territoire de la commune, en agglomération. Obligation de respecter le Code de la Route et le Code de l'Environnement pour l'affichage.

Le commerçant s'engage à retirer les affiches à la fin de la vente, avant son départ de la commune.

3- Mode de paiement

Le demandeur s'engage à acquitter le redevance d'occupation du domaine public, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 24 octobre 2014.

Les redevances sont payables d'avance, par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Un justificatif vous sera transmis ultérieurement.

4- Avertissements – obligations du demandeur

- Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas le demandeur à occuper le domaine public préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.
- Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables. Elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.
- Le demandeur s'engage également à laisser libre passage de 1.40 m minimum, pour permettre le passage des poussettes, landaus, fauteuils roulants et autres sur le domaine public.
- Les autorisations peuvent être suspendues par la municipalité sans indemnité.
- Les terrasses délimitées doivent être tenues en bon état de propreté par les « locataires ».

5- Pièces à fournir

- a. Formulaire de demande d'autorisation d'occupation du domaine public communal complété, daté et signé.
- b. Concernant les ambulants, les documents attestant la capacité à exercer (Kbis ou Siret) seront présentés lors de la demande.
- c. Règlement par chèque.

L'arrêté d'occupation du domaine public sera transmis après validation de la demande.

Fait à....., le

NOM :

Prénom :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

Cette demande est à nous retourner à l'adresse suivante:

Mairie de La Mézière
Service Commerces / Occupation du domaine public
1, rue de Macéria
35520 LA MEZIERE